

2

Comment introduire la nature en ville ? L'exemple de Paris

A Mettre de la végétation dans la rue

La municipalité de Paris a mis en place un projet pour végétaliser la ville afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. Planter des végétaux sur les murs et sur les toits des bâtiments permet de développer la biodiversité, de réguler la température, d'améliorer la qualité de l'air et d'assurer le confort thermique et sonore des bâtiments. Dans le cadre de ce projet, la municipalité a lancé en juillet 2014 l'opération « Du vert près de chez moi », qui invite les Parisiens à proposer des endroits à végétaliser dans leur quartier, comme des murs, des toits, des espaces délaissés, du mobilier urbain.

1 Le programme de végétalisation à Paris

« Développer la place de la nature en ville : c'est l'objectif ambitieux du programme de végétalisation de la mairie de Paris de 2014–2020.

En chiffres : 30 hectares supplémentaires de jardins ouverts au public, 20 000 nouveaux arbres plantés, 200 projets de végétalisation participative dans le cadre de l'opération « Du vert près de chez moi », développement des fermes pédagogiques, vergers et potagers dans les écoles... 100 hectares de végétalisation sur les murs et toits, dont un tiers dédié à l'agriculture urbaine. »

Ville de Paris, paris.fr/duvertpresdechezmoi, 2014.

- 1) **Quel est l'objectif de ce programme ? Quelles mesures sont prises pour l'atteindre ?**
L'objectif principal est de développer la place de la nature en ville. Parmi les mesures prises : création de 30 hectares supplémentaires de jardins publics, plantation de 20 000 nouveaux arbres, élaboration de 200 projets de végétalisation participative, développement des fermes pédagogiques, des vergers, des potagers dans les écoles, végétalisation de 100 hectares de murs et de toits dans Paris.
- 2) **Qui est à l'origine du projet ?**
C'est la mairie de Paris qui en est à l'origine.
- 3) **Combien d'années doit-il durer ?**
Il doit durer 6 ans (2014 – 2020).



Un exemple de toit et de mur végétalisés





3 Des mini-jardins au pied des arbres

B Créer des espaces pour la faune et la flore

Afin d'encourager la biodiversité, une **trame verte** a été mise en place à Paris. L'objectif est de préserver l'habitat naturel des espèces en créant des **corridors verts** où la faune et la flore peuvent circuler. Ainsi,

le centre est relié au bois de Vincennes, au bois de Boulogne et à la petite ceinture.

Mais il faut aussi aménager des **espaces relais** dans l'agglomération, c'est-à-dire des **friches** connectées aux espaces verts en périphérie de la ville.



4

Corridor vert : couloir de verdure reliant deux espaces verts.

Friche : terrain qui n'est pas cultivé et où l'homme n'est pas présent.

Trame verte : circuit d'espaces verts permettant à la faune et à la flore de se déplacer et de se reproduire sans être perturbées par les constructions humaines.

4) Pourquoi est-ce important selon toi qu'il y ait des espaces en friche en ville ?

Il est important qu'il y ait des espaces de friches en ville pour que la faune et la flore puissent s'y réfugier, s'y reproduire sans l'intervention de l'homme.